



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

23, rue de la Fabrique

Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0

Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722

<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 7 décembre 2020, tenue à 20 h 00 à la salle communautaire, sise au 510, avenue de la Vallée, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents :	Monsieur	Michel Côté	Maire
	Madame	Dolorès Bélanger	Conseillère, siège no 1
	Madame	Myleine Gauthier	Conseillère, siège no 2
	Madame	Francine Bezeau	Conseillère, siège no 3
	Madame	Marie-France Dupont	Conseillère, siège no 4
	Monsieur	Réginald Dionne	Conseiller, siège no 5
	Madame	Carole Ferraris	Conseillère, siège no 6

Madame Annie Fraser, directrice-générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20-12-220 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant.

Adoptée

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3. ADMINISTRATION

3.1. AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT 2020-05 – BUDGET 2021 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

3.2. ENGAGEMENT D'UNE SECRÉTAIRE POUR LE REMPLACEMENT DE MATERNITÉ

3.3. FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

3.4. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE 2021

3.5. DÉCISION POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT 2020-02-ENCADREMENT DES CHIENS

4. TRÉSORERIE

4.1. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1. *Liste des dépenses incompressibles payées en novembre 2020 (annexe 1)*

4.1.2. *Rémunération des employés municipaux et des élus*

4.1.3. *Engagements des dépenses*

4.1.4. *Autorisation de paiement des dépenses (annexe 2)*

4.1.5. *Suivi des dépenses en lien avec le budget 2020*

4.2. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DU BUDGET 2020

5. TRAVAUX MUNICIPAUX

5.1. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-06 – ABROGEANT LE RÈGLEMENT 99-01 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS

5.2. ENTENTE AVEC MYRIAM-JULIE ROSA-DÉPÔT À NEIGE ET NETTOYAGE DU PRINTEMPS

5.3. DEMANDE DE TRANSPORT MARTIN BEAULIEU ET FILS INC. POUR UTILISER LES TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ AUX FINS DE DÉPÔT À NEIGE

5.4. ACCEPTATION SOUMISSION PONCEAU-CHEMIN DE LA RIVIÈRE-MITIS-SUD

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. URBANISME

7.1. MANDAT POUR PROJET DE DÉVELOPPEMENT RUE DE L'ORME

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. DEMANDE DE PROLONGATION DE L'ENTENTE INTERVENUE AVEC LE MAMH DANS LE CADRE DU PROGRAMME « AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL »

8.2. APPROBATION DU MANDAT, RÔLE ET PRINCIPE DE LA COMPOSITION DU COMITÉ PILOTAGE

8.3. DON POUR LA FONDATION DE LA SANTÉ

8.4. DEMANDE D'ADHÉSION ÉCO MITIS

8.5. COLLABORATION AVEC LE COMITÉ DU 150^E, LA SUITE POUR LE CONCOURS PARTICIPATIF « DÉCORER VOTRE MAISON POUR LES FÊTES ».

8.6. COLLABORATION ENTRE L'ÉCOLE DU PORTAGE DE LA RIVIÈRE ET LA MUNICIPALITÉ - PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2020-07 CONCERNANT LE BANNISSEMENT DES PRODUITS DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20-12-221 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 novembre 2020 ainsi que la séance extraordinaire du 23 novembre 2020.

Adoptée

3. ADMINISTRATION

3.1. AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT 2020-05 – BUDGET 2021 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Avis de motion est donné et expliqué par madame Francine Bezeau, que les conseillers adopteront lors de la séance ultérieure le règlement 2020-05–Budget 2021 et programme triennal d'immobilisation comprenant l'imposition des taux de taxes foncières et des taux de compensation pour les services municipaux de l'année 2021.

3.2. ENGAGEMENT D'UNE SECRÉTAIRE POUR LE REMPLACEMENT DE MATERNITÉ

20-12-222 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est rejeté à la majorité des conseillers d'engager madame Danielle Fournier comme secrétaire durant le congé de maternité de la titulaire du poste et selon les modalités qui ont été entendues entre la partie syndicale et la partie patronale.

Mesdames Dolorès Bélanger, Francine Bezeau, Marie-France Dupont, conseillères no 1, 3 et 4 ainsi que monsieur Réginald Dionne, conseiller no 5 votent contre cette résolution.

Madame Carole Ferraris, conseillère no 6 vote pour.

Adoptée

3.3. FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

20-12-223 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de confirmer que le bureau municipal sera fermé au public du 17 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclusivement pour la période des fêtes.

Adoptée

3.4. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE 2021

20-12-224 Il est proposé par madame Carole Ferraris et résolu à l'unanimité des conseillers de définir les séances ordinaires 2021 comme ce qui suit :

☞	11 JANVIER	☞	1 ^{ER} FÉVRIER
☞	1 ^{ER} MARS	☞	12 AVRIL
☞	3 MAI	☞	7 JUIN
☞	5 JUILLET	☞	16 AOÛT
☞	13 SEPTEMBRE	☞	4 OCTOBRE
☞	15 NOVEMBRE (SOUS RÉSERVE DU RÉSULTAT ÉLECTORAL)		
☞	6 DÉCEMBRE		

Les séances ont lieu à 20 h 00.

Adoptée

3.5. DÉCISION POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT 2020-02-ENCADREMENT DES CHIENS

20-12-225 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la procédure habituelle à suivre pour l'application du règlement sur les chiens qui est :

- 1^{er} avis écrit ;
- 2^{ème} avis écrit et recommandé ;
- Procédure légale ou intervention policière.

Selon la gravité de la situation, la procédure peut être différente et nécessiter une intervention immédiate qui est laissée à la discrétion de la direction.

Adoptée

4. TRÉSORERIE

4.1. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1. *Liste des dépenses incompressibles payées en novembre 2020 (annexe 1)*

4.1.2. *Rémunération des employés municipaux et des élus*

<u>DATE</u>	<u>À L'ORDRE DE</u>	<u>MONTANT</u>
Nov. 2020	Rémunération (brute) employés et élus municipaux (1 ^{er} novembre au 28 novembre 2020)	37 495.43 \$

Adoptée

4.1.3. *Engagements des dépenses*

20-12-226 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager les dépenses suivantes pour un montant total de 13 510.00 \$, taxes en sus.

1.	ADMINISTRATION	
	Divers	100.00 \$
	Timbres	<u>1 840.00 \$</u>
	TOTAL D'ADMINISTRATION :	1 940.00 \$
2.	VOIRIE	
	Baril d'huile 15w40	597.00 \$
	Cap victaulic galvanisé (bouchon fin ligne - station pompage)	313.00 \$
	Cadenas/standardisé	298.00 \$
	Frein Western 97 (avant)	500.00 \$
	Pièces divers souffleurs (batterie, starteur,...)	1 500.00 \$
	Projet <i>Mistr'art</i> (achat 2 couronnes Noël)	120.00 \$
	Pancartes de signalisation	500.00 \$
	Safety First (boîtier lumière d'urgence garage)	213.00 \$
	Sabots, patin fonte, peigne plat	2 424.00 \$
	Divers	<u>1 000.00 \$</u>
	TOTAL VOIRIE :	7 465.00 \$
3.	AUTORISÉ/DÉLÉGATION DE POUVOIR DG	
	Radiateur souffleur à neige	2 400.00 \$
	Fourniture garage/Wurth	380.00 \$
	Pédale à essence West 2005 (réparation)	825.00 \$
	Divers	<u>500.00 \$</u>
	TOTAL AUTORISATION/ DÉLÉGATION DE POUVOIR	4 105.00 \$

TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES DE DÉCEMBRE 2020: 13 510.00 \$

Adoptée

4.1.4. Autorisation de paiement des dépenses (annexe 2)

20-12-227 Sur la proposition de madame Carole Ferraris, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses, au montant de 213 671.75 \$. (Annexe 2)

Adoptée

4.1.5. Suivi des dépenses en lien avec le budget 2020

Suivi du budget et Dépenses						
Novembre 2020						
Charges						
				Budget	Dépenses	%
ADM générale						
	Conseil			66 879 \$	52 923.50 \$	79.13 %
	Gestion financière et administrative			191 927 \$	162 465.24 \$	84.65 %
	Greffes-Élections			4 625 \$	\$	0 %
	Évaluation			29 109 \$	22 076.74 \$	75.84 %
	Gestion personnel			20 396 \$	18 264.46 \$	89.55 %
	Autres/Concierge			36 872 \$	30 529.54 \$	82.80 %
ADM générale (moyenne utilisée)				349 808 \$	286 259.48 \$	81.83 %
Sécurité publique						
	Police			49 105 \$	49 105.00 \$	100.00 %
	Sécurité incendie			75 564 \$	61 067.99 \$	80.82 %
	Sécurité civile			11 094 \$	11 845.44 \$	106.77 %
	Encadrement chiens				277.16	
Sécurité publique (moyenne utilisée)				135 763 \$	122 295.59 \$	90.08 %
Transport						
	Voirie municipale			226 252 \$	158 604.71 \$	70.10 %
	Enlèvement de la neige			257 364 \$	218 046.91 \$	84.72 %
	Éclairage des rues			10 000 \$	9 541.19 \$	95.41 %
	Circulation et stationnement			\$	\$	%
	Transport collectif			14 470 \$	14 469.64 \$	100.00 %
Transport (moyenne utilisée)				508 086 \$	400 662.45 \$	78.86 %
Hygiène du milieu						
	Approvisionnement et traitement de l'eau			24 607 \$	20 503.29 \$	83.32 %
	Réseau distribution de l'eau			24 070 \$	14 403.76 \$	59.84 %
	Traitement eaux usées			26 193 \$	38 166.56 \$	145.71 %
	Réseau d'égouts			20 179 \$	15 718.74 \$	77.90 %
	Matières résiduelles			121 808 \$	124 484.86 \$	102.20 %
Hygiène du milieu (moyenne utilisée)				216 857 \$	213 277.21 \$	98.35 %
Santé et bien-être						
Aménagement, urbanisme et zonage				7 500 \$	4 841.00 \$	64.55 %
Aménagement, urbanisme et zonage				33 459 \$	23 816.38 \$	71.18 %
Promotion et développement économique				3 333 \$	2 261.31 \$	67.85 %
Aménagement, urbanisme et développement (moyenne utilisée)				36 792 \$	26 077.69 \$	70.88 %
Loisirs, Halte routière, culture						
Salle paroissiale				14 088 \$	7 407.89 \$	52.58 %
Loisirs				42 917 \$	19 290.71 \$	44.97 %
Loisirs inter municipal				45 276 \$	18 569.59 \$	41.01 %
Halte routière				4 491 \$	4 257.89 \$	94.81 %
Autres				14 914 \$	14 913.78 \$	100.00 %
Loisirs, Halte routière (moyenne utilisée)				121 686 \$	68 352.27 \$	56.17 %
Activités culturelles						

Bibliothèque - 1er étage	6 702 \$	4 905.24 \$	73.19 %
Centre multiculturel - 2ème étage	12 300 \$	7 814.28 \$	63.53 %
Activités culturelles (moyenne utilisée)	19 002 \$	12 719.52 \$	66.94 %
Frais de financement			
Intérêts	64 406 \$	12 471.89 \$	19.36 %
Autres frais de financement	10 878 \$	32 674.93 \$	300.38 %
Total des frais de financement	75 284 \$	45 146.82 \$	59.97 %
Total des charges	1 470 778 \$	1 179 632.03 \$	80.20 %
Affectations			
Activités d'investissement			
Achat camions et équipements	135 000 \$	175 833.13 \$	130.25 %
Bibliothèque & Centre multiculturel			%
Édifice municipal			%
Salle communautaire	9 500 \$	\$	%
Aqueduc		18 482.06 \$	%
Égouts		33 368.47 \$	%
PPASEP-Analyse vulnérabilité		-18 473.71 \$	
Chemin local 1 & 2		749 374.37 \$	%
Chemin local 1 & 2-Phase 2		12 425.20 \$	
Réseau rue Laurent-Thibeault		135 393.28 \$	
Érosion - Chemin du Portage		3 287.13 \$	%
Total activités d'investissement	144 500 \$	1 109 689.93 \$	767.95 %
Excédent (Déficit) accumulé			
Remboursement en capital-Mun	54 625 \$	-8 774.94 \$	-16.06 %
Remboursement en capital-Gouv	136 075 \$	45 700.00 \$	33.58 %
Total excédent (Déficit) accumulé	144 128 \$	43 746.90 \$	30.35 %
Excédent de fonctionnement non affecté	(46 572 \$)		
Total des affectations	288 628 \$	1 153 436.83 \$	399.63 %

4.2. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DU BUDGET 2020

La direction générale et secrétaire trésorière dépose les états comparatifs de l'année 2020 tel qu'exigé au code municipal (article 176.4).

5. TRAVAUX MUNICIPAUX

5.1. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-06 – ABROGEANT LE RÈGLEMENT 99-01 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS

Avis de motion est donné par madame Carole Ferraris que les conseillers adopteront lors d'une séance ultérieure le règlement 2020-06– Abrogeant le règlement 99-01 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils.

5.2. ENTENTE AVEC MYRIAM-JULIE ROSA-DÉPÔT À NEIGE ET NETTOYAGE DU PRINTEMPS

20-12-228 Sur la proposition de madame Dolorès Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers de signer une entente de location de terrain pour l'emplacement d'un dépôt à neige avec madame Myriam-Julie Rosa, au coût de 1 \$/année et de faire le ménage au printemps afin d'enlever tout objet pouvant nuire aux activités agricoles durant la saison estivale et d'autoriser monsieur Michel Côté, maire, et madame Annie

Fraser, directrice-générale et secrétaire trésorière à signer cette entente.

Adoptée

5.3. DEMANDE DE TRANSPORT MARTIN BEAULIEU ET FILS INC. POUR UTILISER LES TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ AUX FINS DE DÉPÔT À NEIGE

20-12-229 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Transport Martin Beaulieu et fils Inc. d'utiliser les terrains municipaux inscrits ci-après aux fins de dépôt à neige avec son chargeur sur roues :

rue Sainte-Marie (face à Bruno Ouellet) ;

rue Langlais (voisin de Mélanie Pelletier);

rue Rioux (voisin de Martin Gauthier);

rue de l'Orme (bout de la rue).

Par ailleurs, les membres du conseil municipal tiennent à préciser qu'à la demande de la Municipalité, Transport Martin Beaulieu devra souffler ou enlever la neige pour faire place dans le cas d'un manque d'espace pour les bordées de neige suivantes et participer au nettoyage des lieux le printemps venu. Précisons qu'il est interdit de disposer de la neige sur les terrains privés, tel que stipulé dans le règlement no : 2015-09. Une copie du règlement sera annexée à cette présente résolution. Enfin, Transport Martin Beaulieu et fils Inc. devra fournir une preuve de son assurance responsabilité et que celle-ci inclue la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici à titre de co-assuré et que l'assurance de la Municipalité inclue également Transport Martin Beaulieu et fils Inc. à titre de co-assuré sur la police d'assurance. Si des frais additionnels devaient s'ajouter comme surprime sur la police d'assurance de la Municipalité, ceux-ci seront à la charge de Transport Martin Beaulieu et fils Inc. Cette entente est valide pour l'année hivernale 2020-2021 seulement et celle-ci sera à reconsidérer pour une nouvelle entente pour les saisons 2021-2022 et suivantes.

Adoptée

5.4. ACCEPTATION SOUMISSION PONCEAU-CHEMIN DE LA RIVIÈRE-MITIS-SUD

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offres a été faite;

CONSIDÉRANT QUE la soumission a été reçue dans les délais prescrits par la compagnie;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue est :

CONTRACTEURS	MONTANT TAXES EN SUS
EXCAVATION LÉON CHOUINARD	139 645.34 \$

20-12-230 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de refuser cette soumission considérant l'écart entre l'évaluation des travaux et la soumission reçue.

Adoptée

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. URBANISME

7.1. MANDAT POUR PROJET DE DÉVELOPPEMENT RUE DE L'ORME

20-12-231 Il est proposé par madame Myleine Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la direction pour faire évaluer les coûts du prolongement de l'aqueduc et des égouts dans le projet de développement de la rue de l'Orme par le département de génie de la MRC.

Adoptée

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. DEMANDE DE PROLONGATION DE L'ENTENTE INTERVENUE AVEC LE MAMH DANS LE CADRE DU PROGRAMME « AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL »

CONSIDÉRANT l'entente conclue entre les municipalités de Sainte-Jeanne-d'Arc, La Rédemption et Sainte-Angèle de Mérci relative à la mise en commun d'un service de loisir intermunicipal et dont la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérci a été nommée en tant qu'organisme responsable du projet;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente a été possible suite à l'aide financière obtenue dans le cadre du programme « Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal » du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente avec le MAMH prévoit que le projet doit être terminé au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT les absences prolongées pour maladie et la démission de la ressource en loisir engagée initialement dans le cadre du programme faisant en sorte que le projet ne sera pas complété au 31 décembre 2020 tel que prévu;

CONSIDÉRANT QU' une nouvelle ressource en loisir a débuté le 9 novembre dernier et qu'il s'avère nécessaire de demander une prolongation de l'entente afin de permettre la réalisation complète du projet;

POUR CES MOTIFS :

20-12-232 Il est proposé par monsieur Réginald Dionne, appuyé par madame Carole Ferraris et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Angèle-de Mérci, organisme responsable du projet pour les trois municipalités, demande au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) une prolongation de l'entente initiale et ce, jusqu'au 31 décembre 2021.

Adoptée

8.2. APPROBATION DU MANDAT, RÔLE ET PRINCIPE DE LA COMPOSITION DU COMITÉ PILOTAGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérci – ci-appelé la Municipalité, la Fabrique de la Paroisse Sainte-Angèle-de-Mérci – ci-appelé la Fabrique et les Loisirs de Sainte-Angèle-de-Mérci – ci-appelé les Loisirs, souhaitent entreprendre une réflexion sur l'avenir des bâtiments communautaires et municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, la Fabrique et les Loisirs souhaitent mettre en place un comité de pilotage représentant les trois (3) organisations ainsi que des représentants citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, la Fabrique et les Loisirs se sont entendus sur une entente de principe en ce qui a trait aux modalités d'opération du comité de pilotage et en acceptent la composition, le mandat et le rôle comme décrit ci-dessous;

COMPOSITION

- Viser la plus grande diversité possible;
- Éviter la double représentation des entités (L/F/M) ou d'organismes;
- Les représentants citoyens ne doivent pas être membres des CA des organismes;
- Maintenir les mêmes représentants tout le long du processus;
- Définir les représentants officiels des 3 entités (chaque entité délègue son représentant).

MANDAT

- Comprendre les enjeux de la population, des organismes locaux et des entités concernés;
- Identifier les besoins de la communauté;
- Recommander des pistes de solutions;
- Proposer une ébauche de projet.

RÔLE

- Recueillir les besoins par différents moyens;
- Viser un échantillon varié (famille, enfant, groupe d'âge, organismes locaux, etc.);
- Valide, évalue et réoriente la démarche pour remplir son mandat.

20-12-233 Il est proposé par madame Myleine Gauthier et résolu à la majorité d'accepter l'entente de principe intervenue le 23 novembre 2020 et de désigner Mme Carole Ferraris à titre de représentant au sein du comité de pilotage.

Madame Dolorès Bélanger, conseillère no 1 vote contre cette résolution.

Adoptée

8.3. DON POUR LA FONDATION DE LA SANTÉ

20-12-234 Sur la proposition de madame Dolorès Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un don de 100 \$ pour la fondation de la santé.

Adoptée

8.4. DEMANDE D'ADHÉSION ÉCO MITIS

20-12-235 Il est proposé par madame Francine Bezeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à Éco Mitis en tant que membre-ambassadeurs dans le classement Bronze au montant de 100 \$.

Adoptée

8.5. COLLABORATION AVEC LE COMITÉ DU 150^E, LA SUITE POUR LE CONCOURS PARTICIPATIF « DÉCORER VOTRE MAISON POUR LES FÊTES »

20-12-236 Il est proposé par madame Dolorès Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers de participer financièrement au concours « Décorer votre maison pour les fêtes » avec le Comité du 150^e (la suite) pour un montant de 250 \$.

Mesdames Myleine Gauthier et Carole Ferraris, conseillère no 2 et 6 se retire de cette décision car elles font parties de ce comité.

Adoptée

8.6. COLLABORATION ENTRE L'ÉCOLE DU PORTAGE DE LA RIVIÈRE ET LA MUNICIPALITÉ - PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

20-12-237 Il est proposé par madame Francine Bezeau et résolu à l'unanimité des conseillers de participer au prix remis au gagnant du concours M. Wylliam Baril. au montant de 100 \$ et de payer la moitié de l'arbre qui sera planté lors de l'inauguration du parc.

Madame Marie-France Dupont, conseillère no 4 se retire de cette résolution par conflit d'intérêt.

Adoptée

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2020-07 CONCERNANT LE BANNISSEMENT DES PRODUITS DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

CONSIDÉRANT QUE dans le Plan de Gestion des Matières résiduelles de la MRC de La Mitis, une de ses orientations en gestion des matières résiduelles dans le but de respecter, voire dépasser les objectifs nationaux tout en restant cohérent et ancré dans la réalité territoriale est d'amener l'ensemble de la population et des ICI à adopter une saine gestion des matières résiduelles résultant, entre autre, en la réduction à la source des matières résiduelles produites;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption d'un règlement incitatif ou coercitif sur la gestion des matières résiduelles fait partie de la mesure 38 du Plan de Gestion des Matières Résiduelles de la MRC de La Mitis;

CONSIDÉRANT QUE les produits de plastique sans numéro ou de numéro 6 expansé ne sont pas recyclables, donc se retrouvent à l'enfouissement et que l'objectif provincial est de réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant pour 2023;

CONSIDÉRANT QUE le recyclage des pellicules de plastique est un enjeu pour le centre de tri des matières recyclables qui dessert la MRC de La Mitis par le biais d'un contrat, puisque les débouchés pour le recyclage de cette matière sont rares, voire inexistantes depuis plusieurs mois;

CONSIDÉRANT QUE la fabrication de plastique à base de pétrole contribue aux changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis a adopté une *Stratégie de bannissement des produits de plastique à usage unique* le 15 juillet 2020;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 19 de la *Loi sur les compétences municipales*, RLRQ, c. C-47.1, les municipalités locales peuvent adopter des règlements en matière d'environnement;

POUR CES MOTIFS :

L'avis de motion est donné par monsieur Réginald Dionne que les conseillers adopteront à une séance ultérieure le règlement 2020-07 - relatif au bannissement des produits de plastique à usage unique sur le territoire de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici.

Adoptée

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

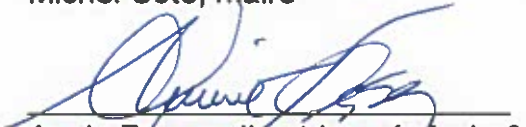
11. LEVÉE DE LA SÉANCE

20-12-238 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de levée la séance, il est 20 h 29, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée



Michel Côté, maire



Annie Fraser, directrice-générale &
Secrétaire-trésorière

Je, Michel Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Michel Côté, maire



DATE	#PRE	\$PRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
BELL25 BELL MOBILITE INC.											
30-11-20	637	193.00-	54 11200 000								
NOVEMBRE2020		193.00	.00	55	13100 000						
FONDS50 FONDS DE SOLIDARITE FTQ											
30-11-20	638	1,515.26-	54 11200 000								
NOVEMBRE2020		1,515.26	.00	55	13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
30-11-20	639	43.96-	54 11200 000								
633402275560		43.96	.00	55	13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
30-11-20	640	839.26-	54 11200 000								
640602258754		839.26	.00	55	13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
30-11-20	641	1,222.28-	54 11200 000								
640602258755		1,222.28	.00	55	13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
30-11-20	642	624.96-	54 11200 000								
640602258756		624.96	.00	55	13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
30-11-20	643	194.10-	54 11200 000								
640602258757		194.10	.00	55	13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
30-11-20	644	264.44-	54 11200 000								
640602258758		264.44	.00	55	13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
30-11-20	645	29.05-	54 11200 000								
640602258759		29.05	.00	55	13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
30-11-20	646	683.39-	54 11200 000								
647802233389		683.39	.00	55	13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
30-11-20	647	148.23-	54 11200 000								
652302240497		148.23	.00	55	13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
30-11-20	648	699.47-	54 11200 000								
689202065565		699.47	.00	55	13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
30-11-20	649	317.55-	54 11200 000								
733602544502		317.55	.00	55	13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
30-11-20	650	14.49-	54 11200 000								
733602544503		14.49	.00	55	13100 000						

DATE 30-11-2020 16:26:01
 IMPRIME LE: 30-11-2020
 MUN. STE ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES

PERIODE: 2020 -11

#SEQ JOURNAL: 736

DATE	#PRE	\$PRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
MINI50 MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC											
30-11-20	651	7,025.35-	54 11200 000								
NOVEMBRE2020		7,025.35	.00	55 13100 000							
MINI75 MINISTRE DES FINANCES											
30-11-20	652	24,552.00-	54 11200 000								
2VERSEMENT		24,552.00	.00	55 13100 000							
RECE50 RECEVEUR GENERAL DU CANADA											
30-11-20	653	2,710.00-	54 11200 000								
NOVEMBRE 2020		2,710.00	.00	55 13100 000							
TELU50 TELUS QUEBEC											
30-11-20	654	68.13-	54 11200 000								
NOVEMBRE2020		68.13	.00	55 13100 000							
TELU50 TELUS QUEBEC											
30-11-20	655	710.89-	54 11200 000								
OCTOBRE2020		710.89	.00	55 13100 000							
VISA50 SERVICES DE CARTES DESJARDINS											
30-11-20	656	1,224.39-	54 11200 000								
NOVEMBRE2020		1,224.39	.00	55 13100 000							

20 PRELEV.		43,080.20-			.00						
TOT. FACT.		43,080.20	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	43,080.20-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	43,080.20	
*** TOTAL ***			.00	

2

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#Q/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
MISTRASO ÉCOLE DU MISTRAL											
06-11-20	7493	25.00-	54 11200 000								
20-11-2013		25.00	.00	55	13100 000						
BLAIN50 DOMINIQUE BLAIN											
06-11-20	7494	51.98-	54 11200 000								
JUIN ET OCT.		51.98	.00	55	13100 000						
CUMMINS CUMMINS CANADA ULC											
24-11-20	7495	30,997.26-	54 11200 000								
EL20112001		30,997,26	.00	55	13100 000						
AKIF50 GROUPE AKIFER INC.											
30-11-20	7496	1,808.90-	54 11200 000								
30661		1,808.90	.00	55	13100 000						
ALC25 AIR LIQUIDE CANADA INC.											
30-11-20	7497	416.92-	54 11200 000								
72131337		208.46	.00	55	13100 000						
72203061		208.46	.00								
BUAN25 BUANDERIE BLANCHON											
30-11-20	7498	81.48-	54 11200 000								
119457		20.37	.00	55	13100 000						
119531		20.37	.00								
119595		20.37	.00								
119662		20.37	.00								
BERNA50 BERNARD & GAUDREAU ARPENTEURS-GÉOMÈTRE											
30-11-20	7499	1,144.00-	54 11200 000								
7017		1,144.00	.00	55	13100 000						
BIOL50 LABORATOIRE BSL INC.											
30-11-20	7500	517.39-	54 11200 000								
081087		220.75	.00	55	13100 000						
081088		296.64	.00								
BOILEAUS PATRICK BOILEAU											
30-11-20	7501	137.08-	54 11200 000								
16 NOV. 2020		33.12	.00	55	13100 000						
23 NOV. 2020		55.20	.00								
9NOVEMBRE2020		48.76	.00								
CENT75 CENTRE DU CAMION DENIS INC.											
30-11-20	7502	947.97-	54 11200 000								
FF52277		947.97	.00	55	13100 000						
CENT80 CENTRE REG. SERV. BIBLIOTHEQUE											
30-11-20	7503	9.32-	54 11200 000								
010778		9.32	.00	55	13100 000						
CENT50 LA COOP FURDEL											
30-11-20	7504	237.63-	54 11200 000								
FCI0110471		237.63	.00	55	13100 000						

DATE 30-11-2020 16:26:00
 IMPRIME LE: 30-11-2020
 MUN. STE-ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES

PAGE 2

PERIODE: 2020 -11

#SEQ JOURNAL: 735

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC					
				#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL. TAXE	DEP. NET	
DICK50 DICKNER INC.										
30-11-20	7505	682.99-	54 11200 000							
	31073505	223.72	.00	55 13100 000						
	31074059	184.34	.00							
	31074061	274.93	.00							
DERY50 DERY TELECOM INC.										
30-11-20	7506	33.92-	54 11200 000							
	DÉCEMBRE2020	33.92	.00	55 13100 000						
DESRO50 GILLES DESROSIERS										
30-11-20	7507	46.61-	54 11200 000							
	16-11-2020-1	15.20	.00	55 13100 000						
	315965	16.56	.00							
	9-11-2020	14.85	.00							
DEPA50 DEPANNEUR L'ESSENTIEL INC.										
30-11-20	7508	440.53-	54 11200 000							
	5158	440.53	.00	55 13100 000						
ELECTRO ÉLECTRO (1983) INC.										
30-11-20	7509	3,358.05-	54 11200 000							
	120865	3,358.05	.00	55 13100 000						
EXCA50 EXCAVATIONS LEON CHOINARD ET FILS LTÉE										
30-11-20	7510	139,552.65-	54 11200 000							
	048724	139,552.65	.00	55 13100 000						
FEDE50 FEDERATION QUEBECOISE										
30-11-20	7511	1,799.71-	54 11200 000							
	00796	1,799.71	.00	55 13100 000						
FRASER50 ANNIE FRASER										
30-11-20	7512	419.02-	54 11200 000							
	NOV.2020	49.52	.00	55 13100 000						
	NOVEMBRE2020	265.64	.00							
	OCTOBRE2020	103.86	.00							
GROU33 GAZ-O-BAR										
30-11-20	7513	3,312.18-	54 11200 000							
	00067963442	475.55	.00	55 13100 000						
	67961863	339.58	.00							
	68244165	277.63	.00							
	68271731	833.65	.00							
	68349775	240.33	.00							
	68403466	345.75	.00							
	68405124	799.69	.00							
GARA90 GARAGE ROCK HUDON										
30-11-20	7514	114.97-	54 11200 000							
	799835	114.97	.00	55 13100 000						
GROB50 GROUPE BOUFFARD										
30-11-20	7515	4,736.70-	54 11200 000							

DATE 30-11-2020 16:26:00
 IMPRIME LE: 30-11-2020
 MUN. STE-ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES

PAGE 4

PERIODE: 2020 -11

#SEQ JOURNAL: 735

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
445994397		26.37	.00	55 13100 000							
446051693		23.99	.00								
REGI75 AVIS DE MUTATION											
30-11-20	7528	15.00-	54 11200 000								
	202003015725	15.00	.00	55 13100 000							
SG50 SG ÉNERGIE											
30-11-20	7529	114.73-	54 11200 000								
	441765	114.73	.00	55 13100 000							
TETR50 TETRA TECH OI INC											
30-11-20	7530	1,632.65-	54 11200 000								
	60683756	1,632.65	.00	55 13100 000							
VITR50 VITRERIE MONT-JOLI INC.											
30-11-20	7531	808.27-	54 11200 000								
	59812	808.27	.00	55 13100 000							
ULTI50 GROUPE ULTIMA INC.											
30-11-20	7532	231.00-	54 11200 000								
	23634	269.00	.00	55 13100 000							
	24036	38.00-	.00								
VILL50 VILLE DE MONT-JOLI											
30-11-20	7533	10,334.00-	54 11200 000								
	19791	17,826.00	.00	55 13100 000							
	20216	7,492.00-	.00								
WURT50 WURTH CANADA LTÉE											
30-11-20	7534	437.23-	54 11200 000								
	24132378	437.23	.00	55 13100 000							
XERO50 XEROX CANADA LTEE											
30-11-20	7535	214.69-	54 11200 000								
	F56632277	214.69	.00	55 13100 000							
SCP50 S.C.F.P. SECTION LOCALE 1142											
30-11-20	7536	423.78-	54 11200 000								
	NOVEMBRE2020	423.78	.00	55 13100 000							

	43 CHEQUES	213,671.75-			.00						
TOT. FACT.		213,671.75	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	213,671.75-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	213,671.75	

*** TOTAL *** .00